



Audit informatique

La réunion de ce jour fait suite à l'engagement du DG fin 2014, de conduire un audit informatique. Cette annonce avait été faite suite à de nombreux problèmes survenus en décembre 2014.

François SUBRENAT animait cette réunion.

Le DSI explique qu'il a courant 2014 proposé au DG de lancer un audit technique, pour plusieurs raisons.

- Prendre en compte la circulaire du Premier Ministre du 17 juillet 2014 relative à la politique de sécurité des systèmes d'information de l'Etat qui prévoit une mise en conformité sous 3 ans
- Faire un bilan après 3 ans pour mesurer la pertinence des mesures prises suite aux recommandations faites lors de l'audit précédent.

Cet audit est appelé technique, car il ne concerne que la structure informatique et non les applications (logiciels) développées. L'audit concerne la Direction des systèmes d'information avec une implication des SSR.

L'audit portera sur :

- La mise en œuvre de la politique de sécurité
- La mise en place d'un plan de secours informatique pour garantir la continuité de l'activité
- la partie organisationnelle informatique

Le cahier des charges est en cours de finalisation et l'ONF s'adresse à UGAP pour le choix du prestataire qui sera la société SOGETI filiale de CAP GEMINI.

L'audit d'un coût estimatif de 50 K€ sera lancé en septembre/octobre pour une remise du rapport à la fin de l'année. Le temps estimatif de cette mission est d'environ 50 journées.

Pour ne pas obérer le développement de nouvelles applications métiers, il est envisagé de développer la politique de sécurité telle que définie par la circulaire du 1^{er} Ministre sur une période de 5 ans, sauf contrainte de l'Etat qui imposerait de respecter le délai de 3 ans à compter de juillet 2014.

Le SNPA déplore que cet audit ne soit pas étendu aux applications métiers existantes ou à venir. Le DSI ne souhaite pas élargir le champ de cet audit, tout en évoquant la possibilité d'en conduire ultérieurement un autre dans lequel les utilisateurs auraient la parole.

Le DSI rappelle que les derniers audits ont porté sur :

- Les bases de données en 2013
- Le fonctionnel notamment BO et BW en 2014
- Les tests de sécurité en 2015 (test d'intrusion dans notre système informatique)

En 2012 un audit sur mes applis a été conduit et les recommandations qui en ont découlé sont pratiquement toutes mises en œuvre. La dernière étape interviendra en octobre 2015.

Les profils administratifs sont sortis de mes applis, le travail se faisant en local sous partage, de manière à bénéficier d'une sauvegarde automatique.

Seuls les profils techniques (Teck, production bois...) restent sous mes applis.

Informations diverses

- Il reste entre 500 et 600 serveurs à l'ONF dont environ 400 sont basés à Toulouse.
- 2 salles de machines sont présentes à Toulouse, car tout est sauvegardé en double
- Le Help desk est totalement installé à Toulouse.
- Le SNPA s'est fait l'écho de certaines difficultés survenues à la suite du changement de prestataire. Le DSI répond qu'il constate une montée en compétence.
- Suite à différentes remarques sur l'ergonomie d'Outlook lors de la consultation de la messagerie via Sophora, le DSI répond que c'est une version internet, donc allégée pour faciliter le fonctionnement.
- Windows 8 est actuellement déployé à hauteur de 50% au niveau national, mais avec des variations selon les DT. Lorsque la version 10 de Windows, sera disponible, elle sera installée et cela se fera à distance.
- Le SNPA fait état de la disparition d'Albatros (SIRH). Le DSI répond que la MOA semble se diriger vers un abandon, mais que la décision sera prise en septembre. Le SNPA regrette vivement de ne pas avoir été entendu il y a de nombreuses années, car cela aurait évité d'abandonner un projet qui a déjà coûté environ 8M€. En effet le SNPA a toujours demandé l'acquisition d'un progiciel du marché. C'est donc la voie qui semble maintenant prise, mais à quel prix !!! Le SNPA souhaite que l'on travaille rapidement à l'élaboration d'un cahier des charges pour lancer au plus vite un appel d'offres. L'ONF doit déclarer le SIRH comme prioritaire, et y mettre les moyens financiers et humains nécessaires. Le SNPA s'est aussi inquiété de la manière dont les gestionnaires vont travailler pendant cette période transitoire. Le DSI répond qu'il sera mis en place une continuité d'activité.
- Le renouvellement du marché SAP doit intervenir en fin d'année. L'ONF va demander des performances nettement supérieures.